

Zone d'activités Madeleine Brès - Lancement des travaux - Création du budget annexe Zone d'activités Madeleine Brès

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Par délibération du 13 décembre 2007, le Conseil Municipal a approuvé :

- le principe de la création d'un lotissement d'activités tertiaires, géré en régie municipale, sur la zone UY de la rue Madeleine Brès

- le principe de l'acquisition des parcelles situées dans l'emprise du projet.

Le projet s'étend sur les parcelles cadastrées section MY n° 67p-208-158p-160p-163p-177p-165p-168p-170p-172p pour une surface globale de 13 758 m².

Sur ces 13 758 m², 1 493 seront réservés à la voirie et 12 265 pourront être commercialisés.

Les acquisitions foncières étant aujourd'hui finalisées, il convient d'organiser un lotissement d'activités tertiaires, de viabiliser les terrains, d'engager les travaux de terrassements généraux, de voirie et de réseaux de distribution.

I - Opérations concernant le Budget Principal

Les terrains à aménager sont inscrits à l'inventaire comptable de la commune sous le n° BAT-P09901.

L'affectation de ces terrains à l'opération de lotissement s'analyse comme une cession du budget principal au budget annexe, pour un montant égal à la valeur vénale des terrains qui se chiffre à 397 137 €.

Elle fera l'objet d'une inscription budgétaire en recettes d'investissement qui sera proposée lors de la décision modificative n° 1 de l'exercice au chapitre 024.01/ 024.10010.30100.

II - Opérations concernant le budget annexe «ZA Madeleine Brès»

Le bilan prévisionnel HT de l'opération est défini à ce jour comme suit :

En dépenses :

| | |
|--|------------------|
| - Terrains | 397 137 € |
| - Etudes de sol | 10 000 € |
| - Travaux (voirie, réseaux, divers...) | 260 000 € |
| - Frais de maîtrise d'œuvre | 28 704 € |
| - Frais de géomètre (bornage, topo) | 15 000 € |
| - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (réseaux secs) | 5 000 € |
| - Signalétique / Traitement des entrées | 10 000 € |
| - Travaux - imprévus | <u>16 059 €</u> |
| TOTAL HT | 741 900 € |

En recettes :

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| - Subvention SYDED (éclairage public) | 6 000 € |
| - Vente des lots | <u>735 900 €</u> |
| TOTAL HT | 741 900 € |

La surface cessible représente 12 265 m². Pour équilibrer le budget de l'opération, il convient de fixer le prix de vente du m² de terrain à 60 € HT (valeur juin 2010 - actualisable selon l'indice BT01 - indice de base juin 2010).

En application des dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M14, il convient de mettre en place un budget annexe pour assurer le montage et la gestion budgétaire et financière de l'opération.

Cette activité étant soumise de plein droit à la TVA, les crédits budgétaires correspondent aux besoins exprimés pour leur montant hors TVA. Les recettes et les dépenses du budget annexe seront proposées lors de la décision modificative n° 1 de l'exercice.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'aménagement de la zone d'activités Madeleine Brès, le bilan financier qui en découle ainsi que la création du budget annexe y afférent,

- de fixer le prix de vente du m² de terrain à 60 € HT, valeur juin 2010 actualisable,

- autoriser le lancement des travaux,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés et factures à intervenir,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) ordre(s) de service, la (ou les) décision(s) de poursuivre ou le (ou les) avenant(s) éventuel(s) permettant l'exécution complète des travaux supplémentaires,

- autoriser M. le Maire à solliciter des subventions ou toutes aides financières.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.